



Remboursement d'un acompte

Par **faten**, le **30/09/2010** à **10:23**

Bonjour, j'ai commandé un véhicule il y a quelques mois, et pour cela j'ai dû verser un acompte. Après 1 mois et demi d'attente (alors que l'on m'avait dit 3 semaines), on m'appelle pour me dire que le véhicule ne peut pas être livré. Finalement, on me propose d'autres véhicules qui n'entraient pas dans mes critères de recherche. J'ai donc demandé à ce que mon acompte me soit restitué, et on m'a dit qu'il fallait attendre 2 mois, donc le 17 juillet 2010. Sauf qu'à ce jour et malgré mes nombreuses relance téléphonique et par mails, je n'ai toujours rien reçu. Des dates de remboursement ont été fixées mais n'ont jamais été respectées et le responsable de la société fait la sourde oreille. Il s'agit d'une somme assez importante, je suis au bout du rouleau. Pourriez vous m'aider? Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **30/09/2010** à **18:36**

Vous leur téléphonez en leur disant que si dans une semaine, ce n'est pas remboursé avec dédommagement pour le délai excessif, vous saisissez le tribunal (instance si plus de 4000 euros, proximité si moins de 4000 euros) avec demande de dommages et intérêts pour le préjudice financier. Dès aujourd'hui, LRAR de mise en demeure de rembourser en rappelant les faits et que ça fait des mois qu'ils refusent de vous rembourser malgré vos demandes répétées. Une semaine après la date sur l'AR, vous faites une saisine simplifiée (sans frais)

Par **faten**, le **30/09/2010** à **21:14**

J'ai passé la journée à préparer un dossier qui me semble être en béton, et dès demain matin

j'envoie à la société un RAR. Si je n'ai aucune réponse de leur part, à ce moment là j'emploierai les grands moyens.rnrnEn tout cas merci beaucoup pour vos conseils.rnrnCordialement.

Par **mimi493**, le **30/09/2010** à **21:23**

Pas la peine de leur envoyer des tartines. Une feuille simple, un rappel des faits de manière concise (rien d'autres, pas d'émotion, pas de babillage inutile), et c'est TOUT.

Par **faten**, le **30/09/2010** à **21:35**

Le dossier en béton je l'ai préparé au cas où je devrai faire appel à un avocat, je ne comptait pas l'envoyer à la société qui m'a arnaqué. Je le sortirai en dernier recours.